



**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 35/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 28/10./2022**

**POUR LA FOURNITURE DE TENUES DE TRAVAIL POUR CERTAINS PERSONNELS
D'EXPLOITATION DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN SA.
IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A, Exercice 2022.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions 2022 de la société Aéroports Du Cameroun, le Directeur Général Maitre d'Ouvrage envisage l'acquisition de tenue de travail pour certains personnels d'exploitation de la société Aéroports Du Cameroun pour l'amélioration de la qualité de service dans les plateformes aéroportuaires de la concession.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent marché consistent en la fourniture des tenues à certains groupes de personnels d'exploitation ci-après :

- Agents passage ;
- Agents PCE;
- Agents PCA ;
- Agents Opérations et Piste ;
- Hôtesse des Relations Publiques.

Lesdites tenues qui seront conformes aux modèles annexés sont constitués de :

Pour les dames

- Robe polyester/laine vert sapin ceinture tissu à nouer ;
- Jupe polyester/laine, vert sapin, fente côté ;
- Veste polyester/laine/élasthane, vert sapin ;
- Escarpin cuir noir ;
- Bustier N° 1 satin/polyester/élasthane, uni blanc
- Bustier N° 3 satin/polyester/élasthane, blanc, biais vert
- Foulard personnalisé N°1 ;
- Foulard personnalisé N°2.

Pour les hommes

- Pantalon polyester/ laine vert sapin ;
- Chemisette polycoton blanche, manches courtes ;
- Cravate bordeaux personnalisée ADC ;
- Chaussure cuir noir.

Les caractéristiques techniques sont contenus dans le descriptif des fournitures pièces N°5 du DAO..

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ayant leurs sièges sociaux au Cameroun et spécialisées dans la confection des vêtements et tenues personnalisées et ayant des références en la matière.

4. Allotissement

Les fournitures ne sont pas subdivisées en lot.

5. Financement

Les fournitures objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2022, ligne **60433000**.

6. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est estimé à **trois cent millions (300 000 000) de FCFA TTC**.

7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, aux heures ouvrables, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, **porte 0104**, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. : 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) FCFA**, dans le compte d'affectation spéciale intitulé « CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolawa, Bamenda, N'Gaoundéré, Garoua et Maroua.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **29/11./2022 à 12 heures**:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 35/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 28./10./2022

**POUR LA FOURNITURE DE TENUES DE TRAVAIL POUR CERTAINS PERSONNELS
D'EXPLOITATION DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A**

“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **six millions (6 000 000) FCFA**:

Valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère

chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **29./11/2022** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, siégeant en séance publique dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1102-386**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne **dûment mandatée** de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

13. Délai de livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures est de **huit (08) mois**. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

14. Evaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après.

14.1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou présence d'au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, Enveloppe A) ;
- Dossier financier incomplet (confère RPAO, Enveloppe C) ;
- Un nombre de oui inférieur à **six (06)** pour la notation des critères essentiels ;
- Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier administratif) ;
- Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;
- Non-conformité à au moins une des spécifications techniques majeurs : pour les tissus (couleurs, matière), pour les chaussures (types, couleurs).

14.2 Critères essentiels

- | | |
|-----------------------------------------------------|----------------|
| 1. Références en prestations similaires : | oui/non |
| 2. Capacité financière : | oui/non |
| 3. Garantie et service après-vente : | oui/non |
| 4. Preuves d'acceptation des conditions du marché : | oui/non |
| 5. Présentation de l'offre : | oui/non |

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite du dépôt des offres.

16. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

17. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Sous-Direction des Approvisionnements de la société Aéroports Du Cameroun S.A, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. **222 23 36 02 porte 0103, poste 330.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;**
- Numéro vert CONAC : **1517.**

Yaoundé, le 24 Oct 2022

***LE DIRECTEUR GENERAL
Thomas OWONA ASSOUMOU***

Ampliations:

- MINMAP ;
- Président du Conseil d'Administration ADC S.A.;
- ARMP ;
- Président CIPM (pour information) ;
- DA (pour information) ;
- Département des marchés (pour archivage) ;
- Service courrier (pour affichage) ;
- Site internet ADC S.A. (www.adcsa.aero).